

Le Contact

des Retraités et Pré-retraités

FEVRIER 2009 - N° 26

Editorial

La retraite en ligne de mire du gouvernement...

Le déficit estimé des comptes de retraite de 10,7 milliards d'euros cette année autorise Xavier Darcos ministre du travail à marteler les esprits « il faudra travailler plus longtemps ». En d'autres temps, la réforme Balladur de 1993, celle de Raffarin et Fillon en 2003, censées redresser les comptes des caisses de retraite n'ont pas corrigé la situation. Par contre elles ont réussi à détériorer la condition des retraités, notamment en allongeant déjà la durée de cotisation et en calculant les retraites sur les 25 meilleures années contre 10 auparavant et en les indexant sur les prix (ce qui a conduit à une baisse des pensions jusqu'à 20%°).

Ce que le gouvernement propose aujourd'hui, malgré ses dénégations, n'est rien d'autre que la poursuite du démantèlement du système des retraites par répartition au profit d'un système par capitalisation comme le souhaite le MEDEF.

Si la question posée était bien de retrouver l'équilibre des comptes, d'autres solutions pourraient garantir le financement des retraites et la solidarité intergénérationnelle : réformer l'assiette des cotisations sociales, créer une cotisation nouvelle sur les revenus financiers des entreprises et des institutions non financières, favoriser l'emploi des jeunes générations et des seniors (actuellement le taux d'emploi des plus de 47 ans baisse considérablement) , supprimer les exonérations de cotisations sociales...

Autant de pistes absentes des préoccupations du ministre et du gouvernement... C'est peu de dire que la bataille qui s'annonce en ce début d'année doit mobiliser toutes nos forces.

Daniel Vandecasteele

Compte-rendu de la réunion du Bureau syndical, le 15 décembre 2009, à Paris

Présents : Jacques Avrillon – Jean Maux – Jacques Deyts – Jean-Luc Flipo – Allain Millet – Daniel Vandecasteele – Jean-François Laurent –

Excusés : Jean-Marie Léger – Claude Dade-Brenjot – Macha Wittmer – Jean-Marie Dehaese

Le secrétaire, Daniel Vandecasteele ouvre la séance en introduisant les points de l'ordre du jour en articulation avec l'actualité syndicale, fédérale et plus globalement dans le contexte de l'actualité politique nationale.

Jean-Luc Flipo, après avoir mis en évidence la nécessité de mieux s'organiser pour assurer une plus grande rapidité dans la transmission des informations syndicales suite aux réunions d'instances syndicales ou autres, rappelle l'enjeu des scrutins à venir : la suppression des CE régionaux. Il y a donc un travail de mobilisation préélectorale à effectuer, en vue des votes qui interviendront probablement fin janvier.

Il doit y avoir des assemblées de syndiqués CGT dans toutes les Régions. D'où l'importance des relances par « le retraité du coin » dans cette mobilisation ! Nous devons pointer le nouveau DG qui « met le feu partout », mais pas au hasard... Et les Elus du CA de la FF qui laissent faire, voire soutiennent...

Jacques Avrillon pose les questions qui tournent autour des conséquences des votes à intervenir quant aux locaux et aux finances syndicales, dans tous les cas de figure. Jean-François Laurent fait le point sur ces sujets, et conclut en disant que l'important, à court terme, c'est de faire en sorte que les batailles juridiques et les élections soient gagnées par la CGT.

En conclusion de ce premier point de l'ordre du jour le secrétaire rappelle que ce qui est en jeu, au-delà de cette élection, c'est l'avenir de l'Education populaire, le métier, ce qui fait notre Histoire. Le danger, ce serait la résignation à « l'adaptation », un faux réalisme.

Le site internet de l'UG constitue un outil pour la bataille syndicale, en ce qu'il peut porter la contradiction et mettre en évidence les collusions. Les Retraités doivent être disponibles pour soutenir les actions décidées régionalement. Le Bureau renouvelle cette disponibilité et rappelle son « Adresse » à la CAN.

*

Dans cette optique, nous devons apporter notre soutien aux efforts de Formation (sollicitation de l'UG) Quel peut être l'apport spécifique des Retraités pour la construction des éléments de Mémoire ? Se rapprocher des Archives du Monde du Travail et trouver les compétences pour structurer les témoignages et les ordonner autour de thèmes. Quelles aides peut-on obtenir pour se donner les « moyens matériels » ? S'appuyer sur le travail effectué par Jean-Marie Dehaese qui a déjà une pratique de ce type de travail.

*

Jean Maux accepte la coordination pratique de la sortie du numéro 26 de notre « Contact » en liaison avec Macha, si celle-ci est disponible. Sortie prévue pour le dix février. Le sommaire est établi et les tâches d'écriture réparties. Pour l'avenir, dit JF Laurent, il serait utile d'avoir un comité de rédaction. Jacques Avrillon propose de faire effectuer un projet de « relookage » de la maquette, par son épouse.

*

Le Bureau renouvelle sa solidarité avec les MJC en lutte, dont Dunkerque et Chaumont. Nous suivons ces luttes et participons au soutien via le site de l'UG.

Financièrement, nous sommes dans la perspective d'un équilibre du compte de résultat 2009, suite aux rapprochements avec l'UG. Le 8 janvier 2010 nouvelle réunion avec l'UG pour examiner la résorption du passif en notre défaveur d'une manière équitable.

*

En question diverse, Jean Maux, depuis douze ans à la CE de l'UFR soumet à nouveau la question de son remplacement. La question reste posée.

Allain MILLET

Témoignage :

Créer Loisirs et Solidarité des Retraités à Cholet

Q - Pourquoi l'association Loisirs et Solidarité des Retraités fut créée par la Cgt et est soutenue par elle depuis trente ans ?

R - Parce la Cgt avait conscience que la continuité syndicale des retraités étant essentielle pour défendre leurs droits et leurs intérêts, il apparaissait un autre besoin, d'un caractère social et culturel, dans notre société en développement. Il fallait une structure souple, de type associatif, ouverte largement au-delà de la Cgt, vers toute la population des retraités et des retraitées, pour s'organiser solidairement dans la vie sociale et dans des loisirs enrichissants.

Cette pluralité des origines, des parcours personnels et des sensibilités, alimente la fécondité de LSR. Nous affirmons de plus en plus l'importance de la solidarité, du vivre ensemble, de ne pas laisser l'autre dans l'isolement.

La solidarité c'est aussi le partage des savoirs, partager des moments de découverte, d'émotion. C'est la culture en partage, ce bien précieux qui vient des expressions singulières à chacun dans son histoire, dans des métiers, des façons de vivre. La culture élève l'homme jusqu'à la création artistique. La Cgt est un creuset fécond du mouvement de l'Education Populaire dans notre société, son apport y est structurant depuis le dix-neuvième siècle.

Q – Est-ce bien le rôle de la Cgt, surtout là où des Comités d'Entreprises organisent parfois les loisirs de leurs retraités ?

R – Oui c'est le rôle de la Cgt, c'est même son devoir d'organisation syndicale progressiste, être à l'écoute des besoins pour chercher des réponses collectives dans une démarche de solidarité.

Quant aux CE, peu ont cette possibilité, donc l'immense majorité des retraités est laissée pour compte. Et puis, il y a un enrichissement, à la fois individuel et collectif, à développer des pratiques sociales et culturelles avec des retraités d'autres origines. Ils ont vécu des parcours professionnels différents ou simplement des vies différentes. C'est encore plus crucial pour les femmes qui sont restées au foyer. Tous et toutes ont droit à une vie de retraité(e)s enrichie par d'autres rencontres et d'autres pratiques qui ouvrent l'horizon vers de nouveaux possibles.

Et puis, plus fondamentalement encore, les valeurs de la Cgt baignent l'existence de LSR. Solidarité est le mot-clé de l'appellation « Loisirs et Solidarité des Retraités ». N'oublions pas que c'est en s'organisant solidairement que les travailleurs, depuis l'origine de leurs luttes collectives, ont pu entrer en résistance et s'opposer aux dures et insoutenables conditions de salaire, de travail, de santé, de logement... pour gagner des droits et les faire respecter.

Q – Oui, mais LSR n'est pas la Cgt !

R – En effet, LSR est une association locale indépendante, adhérente d'une fédération nationale également indépendante. C'est cette indépendance qui permet une large ouverture très au-delà de la Cgt. Mais c'est bien le socle des valeurs puisées dans son lien d'origine qui donne à LSR ses qualités si particulières pour offrir aux retraités la possibilité de s'organiser collectivement dans une démarche d'éveil culturel et d'émancipation qui est à l'inverse de l'assistance et la consommation de loisirs qu'on trouve si souvent dans des structures pour celles et ceux qu'on nomme sous des euphémismes divers : « les aînés », les « senior », « le troisième âge », quand ce n'est pas « Bel Automne »... à quand le « Bel Hiver » !

Q – Alors, à Cholet ?

R – Nous avons commencé à réfléchir à quelques-uns. Nous pourrions créer LSR dans les mois qui viennent. Tous ceux et celles qui sont intéressés à participer à cette démarche collective, ou même simplement pour voir et réfléchir ensemble, sont invité(e)s aux rencontres préparatoires mensuelles.

Nous avons déjà pensé à des sorties à la journée pour visiter des sites environnants, des monuments, des entreprises, des villes, pour les découvrir de façon vivante, en s'intéressant à l'histoire du peuple, pas seulement au rôle joué par les princes ; connaître ainsi Angers, Nantes, Saumur, Clisson, La Roche, La Rochelle, Saint-Nazaire, etc...

Et même Cholet, pour en savoir plus sur notre ville : comment cette bourgade qui n'avait plus que deux mille habitants après les désastres des guerres de Vendée, a-t-elle construit un tel développement avec son peuple de paysans, de tisserands, de métallos, d'artisans et commerçants, avec des industriels, des élus, des syndicalistes ? La bourse du travail de Cholet était importante, elle fut l'une des bourses fondatrices de la CGT en 1895.

On parle aussi d'une semaine dans le Jura, en Bretagne, en Nord Pas-de-Calais, en Alsace, etc... Nous organiserons des séjours financés avec la « Bourse Solidarité Vacances » ou « Séjours Seniors » pour permettre de partir une semaine à celles et ceux qui ne le peuvent jamais.

On pense aussi qu'il y a des partenariats à établir avec les organismes de la vie culturelle choletaise pour les spectacles, les concerts, le cinéma, l'université ouverte ; avec les institutions sportives ; avec les lieux de pratiques d'expression, afin que chacun puisse exercer sa créativité : le chant, la danse, l'informatique, les langues, la poésie, le dessin, la peinture, etc ; à se retrouver aussi pour des jeux de société, par exemple un ou deux après-midi chaque semaine...

Entretenir son corps n'est pas qu'une question de santé pour les retraités, participer à des petites ou grandes randonnées, à pied, à vélo, faire de la gymnastique, aller à la piscine, jouer aux boules, aux palets, faire du jardinage... quand on l'organise collectivement, c'est du vivre ensemble qui enrichit la vie.

Jean-Marie Léger.

49^{ème} Congrès de la CGT : Feuille de route adoptée par le congrès.

Les 7 résolutions votées constituent les orientations prioritaires de toute la CGT pour les trois ans à venir.

La 1^{ère} résolution, sur la nécessité d'une nouvelle croissance mondiale à imposer pour le développement humain durable, intéresse plus particulièrement notre syndicat de retraités...

La CGT se mobilise sur des objectifs ambitieux :

*Pour un nouveau statut du travail salarié et la création d'une « sécurité sociale professionnelle »

*La mise en place d'un droit suspensif des licenciements. La création d'une « maison commune des régimes de retraite ».

*Garantir et faire progresser les salaires, revaloriser les retraites et prestations sociales, élargir l'indemnisation du chômage.

*Renforcer la substance des services publics et de leurs missions.

*Créer un « pôle public financier » et des fonds régionaux pour l'emploi.

*Élargir la représentation et les droits d'intervention des salariés à tous les niveaux de décisions.

(Source : mensuel « ensemble ! » janvier 2010 - résumé Daniel Vandecasteele)

Dunkerque : Fin de la MJC Terre-Neuve

Dunkerque / Delbarre : Lorsque qu'on abandonne l'Education populaire, on se retrouve avec des opérations immobilières... Les locaux de la MJC Terre-Neuve définitivement rasés

«*Nous avons intégré ces locaux en 1971*», se souvient l'ancien directeur de la MJC, Jean-Paul Dumotier. Il y a quelques jours, les locaux de feu la MJC Terre-Neuve, rue Louis-Lemaire, ont été rasés. Durant près de quarante ans, l'immeuble avait été le théâtre d'un constant foisonnement culturel.

Quand il a vu tomber les enseignes démontées et la déclaration d'intention fracassée au pied des gravats, Jean-Paul Dumotier, directeur du lieu durant trente ans, a physiquement ressenti un déchirement, comme une amputation. Il lui fallait témoigner. « *Quelque chose vient de se passer. Il aura suffi de peu de jours pour éteindre définitivement quelques décennies d'un joli foisonnement culturel.* » Fondée en décembre 1966, à la grande époque du déploiement des MJC (Grande-Synthe, Malo, Rosendaël, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche), celle de Dunkerque a pris ses premiers quartiers rue de Calais. Elle occupait alors une partie des locaux de l'école Maurice-Millon (à l'entrée de la route de Bergues, là où se trouve aujourd'hui une station service).

« *Le projet d'installation rue Louis-Lemaire fut de suite d'actualité et nous avons intégré ces locaux en 1971, deux ans après mon arrivée comme directeur. Il y avait à l'époque une effervescence culturelle, une envie de transmettre les savoirs. On travaillait avec peu. Par exemple, les premiers sièges du Studio 43 avaient été récupérés du théâtre municipal...* »

Après avoir vu les murs tomber, Jean-Paul Dumotier en a profité pour se délester de nombreux dossiers, comme pour se vider plus encore d'une histoire qui n'était plus la sienne depuis plus de dix ans. « *J'ai participé à la naissance de ce lieu alors j'assiste avec tristesse à sa disparition physique.* » Ayant quitté la structure en 1999, ce président de 30 ans a assisté avec impuissance à son agonie qui, en deux ans, juste après son départ, a « usé » trois directeurs.

La fin définitive de la MJC, baptisée Terre-Neuve en 1993 (en se recentrant sur l'image et la musique) pour lui donner un ultime sursaut, fut actée en mai 2006 avec le désengagement de la tutelle de la fédération française des MJC. « *En 1989, le refus par la municipalité d'un projet de rénovation des locaux nous a fait comprendre que l'avenir ne serait pas rose.* »

(« *La Voix du NORD* » - Dimanche 08.11.2009)

Les camarades qui ont connu Jean Paul DUMOTIER peuvent lui envoyer un message au 24 rue Gauguin – Armbouts Cappel - 59380 Bergues.

Point de vue :

Les Moyens de l'Education Populaire en Péril !

Avec la suppression de la Taxe Professionnelle, la réforme des collectivités locales, la réforme du statut de la fonction publique territoriale (RGPP), etc.... nous pouvons dire que le gouvernement mène une ATTAQUE FRONTAGLE CONTRE LA DEMOCRATIE, contre la POPULATION.... en accentuant la baisse des MOYENS attribués à ceux qui servent l' EDUCATION POPULAIRE, aux MJC en particulier !

En effet, ces réformes ont un objectif clair ! mettre les collectivités locales au pas afin de :

- briser les poches de démocratie et de résistance.
- limiter le pouvoir des communes en les étranglant financièrement,
- enlever aux conseils généraux et régionaux la fameuse "clause de compétence générale" qui permet encore aujourd'hui aux départements et aux régions de contribuer aux financements de projets éducatifs, sociaux, culturels.....élaborés par les communes et leurs partenaires associatifs, avec ce que cela pourrait entraîner de réduction des subventions aux associations locales, type MJC.

Même si ces réformes ne sont pas encore votées, l'élu que je suis, adjoint au Maire d'une commune de la Communauté Urbaine de Bordeaux , en mesure déjà les "effets" néfastes : diminution significative des aides annoncées de la région, du département, de la Communauté Urbaine pour 2010, concernant des projets culturels, sociaux, sportifs, éducatifs... co-portés par la commune et les associations, au service de l' Education Populaire....

Tout cela pour dire, redire, affirmer, réaffirmer combien il importe plus que jamais de RESISTER et non pas de S'ADAPTER !En cette période d'élections professionnelles au sein de la FFMJC, je tiens à répéter ce qui, à plusieurs reprises, a été dit par plusieurs camarades, au cours de la dernière CAN : " Nous croyons à une fédération de toutes les MJC, qui RESISTE, qui REFUSE d' entrer sur le MARCHE, tel qu'il est, une fédération CAPABLE de combattre, depuis sa place originale, de telles réformes annoncées qui voudraient dire :

- moins de moyens pour satisfaire les droits humains !
- moins de démocratie locale !
- moins d' EDUCATION POPULAIRE !

Jean-Luc FLIPO

Dans la série

« Bienvenue au Club »

saluons l'arrivée au syndicat des retraités d'un nouvel adhérent :

Notre camarade François GARNIER, qui assurait le secrétariat de la FRMJC Bourgogne et les fonctions de trésorier du syndicat CGT régional, vient de faire valoir ses droits à la retraite et de nous rejoindre... ce dont se félicitent les syndiqués de la FRMJC Bourgogne, qu'il a assurés de la continuité de sa collaboration au service de leur syndicat !

Nous lui souhaitons une heureuse retraite !